



### Un siège qui reflète l'image de la corporation.

C'est un rêve que le Barreau du Cameroun caresse de réaliser dans un avenir proche. « ***Mais avant, il faudra que les hommes en robes noires croient en ce projet et mettent la main à la pâte. Un grand Barreau comme le nôtre mérite d'avoir un siège digne de ce nom*** », rappelle, le bâtonnier en chaire Me Patie Charles Tchakoute au cours du point de presse tenu au siège de l'Ordre des avocats le samedi, 02 novembre dernier.

D'après le porte-parole des conseils, depuis qu'il a été élu, aucun appel à contributions n'a été adressé aux membres du Barreau et aucun n'a été poursuivi pour non paiement des contributions. « ***L'idée était de créer des conditions permettant aux avocats de comprendre à quoi servent leurs contributions*** », explique Me Patie Charles Tchakoute.

L'acquisition du terrain de 2036 m<sup>2</sup> d'une valeur de 237 millions Fcfa au quartier Mfan-dena à Yaoundé par l'ancien bâtonnier Me Sama Francis Asanga en 2014 n'a pas été chose facile. Ce n'est que cinq [2019] ans après que le titre foncier est remis au bâtonnier Me Tchakoute.

Au siège samedi dernier, au cours de la présentation dudit titre foncier, les membres du Conseil de l'ordre ainsi que des anciens bâtonniers invités, ont exprimé leur satisfaction. C'est le cas de l'ancien bâtonnier Me Sama Francis Asanga venu vivre la fin du processus de l'acquisition

du terrain qui avait commencé pendant son bâtonnat. « ***Je suis très content de cette finalisation. Certains confrères avaient cru que j'avais détourné leurs cotisations. Grâce au nouveau bâtonnier Me Patie Charles Tchakoute mon nom a été blanchi*** », conclut-il avec un sourire en coin.

avec ActuCameroun

---